



La militarisation de l'espace

Avec la fiction futuriste, l'espace a frappé notre imagination comme étant un milieu d'exploration, de défis et de mystère. En moins de 50 ans, les technologies spatiales, et plus particulièrement les satellites, ont révolutionné la science et la vie quotidienne à des niveaux divers. Il semble difficile de citer un pays au monde qui ne soit pas aujourd'hui dépendant, d'une manière ou d'une autre, de services apportés par des systèmes spatiaux. Notre vie quotidienne repose de plus en plus sur les satellites, pour des apports aussi divers que la réception des chaînes de télévision et de radio, les communications téléphoniques et Internet, la sécurité militaire et civile, la météorologie ou encore la navigation pour le contrôle du trafic ou la sécurisation des transactions bancaires. C'est la communauté internationale tout entière qui a intérêt au bon fonctionnement des systèmes spatiaux. Le secteur militaire a également su profiter des satellites pour la reconnaissance optique et électronique, l'alerte avancée, la communication, la navigation, la prévision météorologique et la géodésie. Dans les pays technologiquement avancés, les satellites sont désormais une composante essentielle des systèmes militaires de commandement, de contrôle, de communications, d'informatique, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (C4ISR).

Ce qui entraîna de nombreuses nations à s'opposer à l'idée de militarisation de l'espace. Empêcher la militarisation de l'espace extra atmosphérique n'est pas un nouveau concept. Il existe déjà des limitations d'ordre légal, principalement le Traité de 1967 sur l'Utilisation de l'Espace, qui porte le sceau de l'Organisation des Nations Unies, et fait autorité en matière de droit international. Toutefois, cet instrument n'interdit explicitement que la mise en orbite d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive, leur installation sur des corps célestes ou leur mise en place dans l'espace, de quelque manière que ce soit. Le droit spatial international a aussi émergé, grâce à la formation d'une coutume internationale. L'avenir du droit de l'espace est donc lié à l'évolution que les activités spatiales vont connaître dans le futur.

Dependant, la nature actuelle du débat international quant à la militarisation de l'espace paraît peu fructueuse, dans la mesure où certains acteurs ont une attitude ambiguë ; la Chine par exemple, se déclare officiellement favorable à une interdiction des armes antisatellites alors qu'elle travaille assidûment à la fabrication d'un système antisatellite reposant sur la technologie des nano satellites. De plus, un article diffusé le 5 juillet 2000, par l'agence d'information de la Chine à Hong Kong, encourage ouvertement des activités hostiles aux Etats-Unis : « Pour des pays qui ne seront jamais en mesure de vaincre les Etats-Unis avec des chars et des avions, il peut être extrêmement séduisant d'envisager de s'en prendre au système spatial américain, notamment parce que le Pentagone dépend dans une large mesure de l'espace pour son action militaire ». Wang Hucheng, 2000, "The U.S. Military's 'Soft Ribs' and Strategic Weakness" (Le point faible de l'Armée des Etats-Unis et fragilité stratégique), *Beijing Xinhua Hong Kong Service*, 5 juillet 2000.

Il est indéniable que la dépendance croissante de la défense américaine vis à vis des moyens spatiaux tant militaires que commerciaux est devenue une vulnérabilité, et apparaît comme le talon d'Achille de son architecture C4ISR (*Command, Control, Communication, Computer, Intelligence, Reconnaissance*). La perte de systèmes spatiaux utilisés dans le cadre d'opérations militaires ou dans la récolte de renseignements nuirait considérablement à l'efficacité des forces armées américaines, ce qui se traduirait probablement par des pertes humaines plus élevées, des dégâts plus importants, et renforcerait sans doute l'incertitude de l'issue du conflit. Les inquiétudes des responsables politiques et militaires américains reposent aussi sur une simple constatation : de plus en plus de pays sont présents dans l'espace. Une étude de la documentation de l'industrie confirme que plus d'une douzaine d'Etats sont actuellement en mesure de placer un objet en orbite. Et s'il est possible de placer un objet dans l'espace, cet objet peut être une arme.

Les moyens spatiaux deviennent donc des cibles potentielles. Il serait légitime que toute nation ayant fait ce constat, protège ses centres de gravité pour maintenir sa liberté d'action. En conséquence, les Etats-Unis ont affiché leur volonté de déployer des systèmes antisatellites terrestres mais également spatiaux.

En termes de doctrines, l'Armée de l'Air américaine a pour mission de s'assurer de la supériorité spatiale. Ainsi, le contrôle de l'espace, englobe-t-il l'ensemble des actions et opérations spatiales ou terrestres pour

assurer aux forces alliées le libre accès à leurs capacités spatiales et interdire à un ennemi d'utiliser l'espace à son profit contre les forces et les capacités spatiales américaines. Ces opérations remplissent cinq fonctions : les missions de support (lancement et maintien à poste), la surveillance de l'espace, la force de frappe nucléaire, la défense passive et la défense active.

Le débat sur l'utilisation des armes spatiales est largement entamé et rares sont aujourd'hui les responsables américains qui se posent encore des questions sur l'apport du spatial en matière de défense et notamment dans la lutte contre le terrorisme. L'espace fait désormais partie intégrante de la panoplie du combattant américain. L'utilisation des moyens spatiaux, et le développement d'armes « spatiales » sont de fait intégrés dans la stratégie de défense des Etats-Unis.

Bienvenue au colonel Steven D. Carey

Le 12 juillet 2006, le colonel Steven D. Carey a pris le commandement du Collège de l'aérospatiale, de la doctrine, de la recherche et de l'éducation (CADRE) auquel appartiennent les Revues professionnelles dont cette revue. Nous félicitons le commandant sortant, le colonel David S. Fadok (promu général de brigade aérienne) pour sa nouvelle position au Pentagone.

Le colonel Carey ne nous est pas inconnu puisqu'il était jusque là vice commandant de CADRE. Il a, entre autres, encouragé la création de notre revue et nous a soutenu depuis la naissance de cette publication. Le colonel Carey est le type même du guerrier-érudit de l'Armée de l'Air. Il a servi dans plusieurs positions opérationnelles et de commandement et fut « Top Gun » avec presque 4 000 heures de vol sur chasseurs F-15C et F-16C. Il a également servi aux Etats-Unis, en Europe et en Asie ainsi que dans les opérations *Desert Storm* et *Iraqi Freedom*. Le colonel Carey est diplômé de la *Squadron Officer School*, de *Air Command and Staff* et de *War College*. Il a aussi un diplôme en histoire et un autre en *Business Administration*. Nous publierons un de ses articles sur *Effects-Based Operations – EBO* (Opérations basées sur les effets) dans le numéro du printemps 2007.

Nous vous faisons part du message que le colonel Carey a bien voulu adresser à nos lecteurs : « Je voudrais d'abord exprimer ma reconnaissance pour les efforts remarquables de Monsieur Rémy Mauduit qui a fait de la Revue des Forces aérienne et spatiale, édition française (*Air & Space Power Journal – ASPJ*) une publication extrêmement réussie. Nous nous attendons à de nombreux succès sous le leadership éditorial de M. Mauduit étayé par sa considérable expérience insurrectionnelle et contre insurrectionnelle durant la guerre d'Algérie de 1954-62.

Nous avons été stupéfaits par la réaction et le « feed-back » qui ont suivis l'édition inaugurale. Cela nous a confirmé la nécessité d'une telle publication et d'une plateforme qui permette un échange libre d'informations, d'idées et de points de vue entre les pays d'expression française. Que vous ayez un an ou cinquante ans d'ancienneté, ASPJ a certainement quelque chose à vous offrir.

Comme l'a souligné le Commandant de *Air University*, le général de corps d'armée aérienne Stephen R. Lorenz, lors de la publication du numéro inaugural, le but d'ASPJ est de proposer aux aviateurs un forum professionnel militaire et d'encourager des débats sur des sujets d'aviation, d'espace et de cyberspace. En conséquence, vos expériences et idées sur tous les sujets intéressant notre profession sont les bienvenus. Un de nos objectifs principaux est de présenter les meilleurs penseurs et experts dans ce domaine et engendrer ainsi des discussions innovatrices. »

Rémy M. Mauduit, éditeur
Air & Space Power Journal, en français
Maxwell AFB, Alabama